

LA

Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Correspondance romaine. — IV Le temps de l'Avent. — V Au consistoire de novembre. — VI Chronique sherbrookienne. — VII Origine des "noces d'argent". — VIII Le "Credo" de l'âme qui souffre. — IX Société d'une messe. — X Le Vatican. — XI Aux prières. — XII Ordo des fidèles.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 20 décembre

Fêtes de Noël, avec le jeûne de la vigile, de S. Etienne et de S. Jean.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Vendredi, le 25 décembre

Fête du titulaire de l'Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles et Mile End, diocèse de Montréal).

Dimanche, le 27 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Jean, de Sainte-Anastasia (Lachute) et *par anticipation* de Sainte-Mélanie.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de Saint-Jean (Dawson et Thurso); solennité de celui de Saint-Etienne (Old Chelsea).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Sainte-Victoire.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Fête du titulaire de Saint-Jean (des Piles); solennité de celui de Saint-Etienne (des Grès).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Etienne (Bolton).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire de Saint-Jean (Wickham West); solennité de celui de Sainte-Victoire.

S. J.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 25 novembre 1903.

L vient d'arriver à Rome une de ces petites mésaventures qui ont un côté vraiment comique. L'abbé Nicolas Spedalieri naquit à Bronte (Sicile) en 1741, embrassa la carrière ecclésiastique et écrivit plusieurs ouvrages — un entr'autres sur les droits de l'homme, qui fut violemment attaqué par des membres du clergé de l'époque. Malgré ces attaques, le livre circula librement à Rome ; et son auteur, en dépit de la bulle de Léon X qui défend de conférer à des étrangers les bénéfices de la Vaticane, en obtint un dans cette basilique. Il mourut en bon prêtre, le 24 novembre 1795.

— Les philosophes du XVIII^e siècle avaient commencé par faire l'éloge de Spedalieri ; mais quand ils se furent aperçus que celui-ci, tout en soutenant la théorie des droits de l'homme, démontrait qu'ils sont la garde la plus sûre de la société civile et de la religion catholique, s'écartèrent de celui en qui ils avaient voulu voir un confrère, et dans lequel ils ne trouvaient qu'un adversaire. Mais le temps marche, les polémiques s'oublient, et bientôt il ne resta plus du bénéficiaire de la Vaticane que ce titre de son principal ouvrage : *Des droits de l'homme*.

— Les Italiens, toujours en quête de chercher noise à l'Église, et sans approfondir le problème historique, crurent avoir trouvé dans Spedalieri l'homme qu'il leur fallait. Ils exaltèrent ses *Droits de l'homme*, déclarèrent qu'il était un des précurseurs de la grande révolution qui marqua la fin du XVIII^e siècle, et par conséquent du *risorgimento italiano*, qui était l'application politique des principes de la révolution. Sans creuser cette idée, chercher si elle répondait à la réalité des faits, ils se dirent que dresser une statue à Spedalieri était jouer un bon tour à l'Église. Aussitôt pensé aussitôt fait. On cherche des souscriptions : le roi d'abord, le ministre de l'instruction

publique, franc-maçon de marque, donnent des subsides. On choisit le sculpteur ; et pour accentuer la pensée anticléricale, on déclare que le monument se dressera sur la place de San Andrea della Valle, comme une sorte de défi jeté au grand apôtre de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et, en effet, on construit un piédestal et la statue en bronze du bénéficiaire de la Vaticane se dresse, enveloppée d'un linge, et attendant le jour de l'inauguration solennelle.

— Mais le jour ne venait point. Des chercheurs, ayant voulu lire les *Droits de l'homme* de Spedalieri, s'étaient aperçus que l'ouvrage était orthodoxe. Bien plus l'ouvrage avait circulé librement à Rome sous Pie VI, en dépit des attaques passionnées dont il avait été l'objet. C'était une preuve que, malgré quelques expressions peut-être un peu vives, il était orthodoxe ; et son auteur était mort bénéficiaire de la Vaticane, ce qui démontrait l'estime que l'Église avait alors de son talent. Bref ce Spedalieri que l'on voulait donner comme le précurseur de la philosophie moderne, comme le futur tombeur de l'Église, n'était au fond qu'un affreux clercal. Et on lui avait érigé une statue dans cette Rome qui voulait précisément dresser un monument contre l'Église !

— Le coup était dur. Le monument ne s'inaugurait pas, et tous les orateurs qui avaient promis leur concours s'échappaient les uns après les autres par la tagente. Il fallait cependant prendre une décision. Car le monument ne pouvait rester indéfiniment enseveli sous un linge, qui avait été primitivement blanc, mais, grâce à la pluie, à la poussière et au soleil, était devenu couleur isabelle. On s'est finalement décidé à cette cérémonie ; mais à minuit, sans invitation préalable, et avec le seul concours de la police. Le questeur (préfet de police), prit avant-hier une douzaine d'agents et quelques charpentiers, abbattit les planches qui formaient barrière, arracha le linge qui couvrait le monument et, laissant deux gardes de planton, s'empressa de regagner ses pénates vers une heure du matin. Comme inauguration de monument, celle-là est vraiment typique. Les libéraux font vraiment une triste figure ; et cette déconvenue montre

que la rage anticléricale ne suffit pas toujours pour remplacer la science.

— En-dehors de cet événement, le congrès de Bologne défraye encore les conversations. Hier soir l'*Osservatore Romano* a imprimé un communiqué qu'il faut lire attentivement. On y voit que le comte Grosoli continue à jouir de la confiance du Souverain-Pontife, et que Pie X avait autorisé la discussion au congrès de Bologne des questions qui y ont été soulevées et ont été tranchées dans un sens différent de celui que l'on attendait. Il ne faut pas cependant exagérer la portée de ce communiqué, et s'écarter de la rigueur de ses termes. Que le comte Grosoli continue à jouir de la confiance du pape, c'est indéniable ; mais de la permission de discuter certaines propositions à l'approbation des résolutions votées par le congrès, il y a un abîme. L'*Osservatore Romano*, explicite sur la première partie, se tait complètement sur la seconde. Il nous faut donc attendre les décisions que dans sa sagesse prendra Pie X.

— Le même *Osservatore Romano* avait un second communiqué à propos des affaires de France, pour réfuter ceux qui disaient possible la réception de Loubet au Vatican, puisque ce personnage n'était pas un souverain régnant, mais le président provisoire d'une république. L'*Osservatore* s'élève contre cette distinction qui fait honneur à la subtilité de son auteur, mais ne convient point à la dignité du Saint-Siège et ne répond pas aux faits. Le protocole fixé pour les chefs d'État s'appliquera à M. Loubet ; mais je crois qu'on n'aura pas la peine de le lui opposer, car il est plus que douteux que le président de la République française, hôte du Quirinal, demande l'audience du Souverain-Pontife. Du moment que les Chambres françaises devront intervenir dans le débat, on peut prévoir quelle en sera la solution. D'ailleurs les événements se précipitent avec une telle impétuosité qu'on ne peut dire ce qui arrivera demain, et les craintes qui aujourd'hui paraissent exagérées seront peut-être dans trois mois une triste et douloureuse réalité.

DON ALESSANDRO.

LE TEMPS DE L'AVENT

DIVISÉE en trois parties, l'année ecclésiastique symbolise spécialement, de l'*Avent* à Noël, les temps qui précéderent la venue du Messie ; de Noël à l'*Ascension*, les années de la vie du Rédempteur en Palestine ; de l'*Ascension* à l'*Avent*, les temps qui suivirent l'ascension du Sauveur.

Composé de quatre semaines, l'*Avent*, ou première partie de l'année ecclésiastique, nous retrace les années de soupirs et d'espérance du monde ancien, attendant son pardon et sa délivrance. Ces gémissements et ces vœux de l'espérance, l'Eglise les répète constamment pendant les quatre semaines de sa préparation à la grande fête de la naissance du Sauveur. Aux quarante siècles et plus d'attente, elle fait correspondre dans sa liturgie le souvenir des quatre grandes préparations, gages divins de l'arrivée future du Libérateur : les *promesses*, les *figures*, les *prophéties* et les *faits providentiels de l'histoire*, qui assurent, signalent, annoncent et appréhendent son avènement. C'est comme la préface de et le majestueux péristyle de l'Évangile.

Pour nous conformer aux intentions de l'Eglise, n'oublions pas que, pendant le temps de l'*Avent*, les ineffables et touchantes merveilles du mystère de l'Incarnation doivent être le sujet le plus ordinaire de nos réflexions.

Sachons comprendre aussi que l'*Avent* est non seulement un temps d'attente et de désir, mais de pénitence ; car il faut nécessairement faire pénitence pour préparer dans nos âmes, comme dit saint Jean-Baptiste, les voies et la venue du Sauveur. Pour signifier que l'*Avent* est un temps de pénitence, l'Eglise omet plusieurs de ses prières qui respirent spécialement la joie, comme le *Gloria in excelsis* à la messe ; elle veut que la célébration des

mariages soit interrompue, et que les prêtres, pour les fonctions ecclésiastiques, portent des ornements de couleur violette, parce que cette couleur est un emblème d'humilité et de componction.

Enfin l'Avent doit être aussi un temps de *réveil spirituel*. A la messe du premier dimanche, l'Eglise rappelle l'exhortation de saint Paul aux fidèles : " Frères, il est temps de nous réveiller de notre sommeil... La nuit est sur sa fin, et le jour approche. Jetons donc au loin les œuvres des ténèbres et revêtons-nous des armes de la lumière... Revêtons-nous de Notre-Seigneur Jésus-Christ. "

Pour nous aider à mieux profiter de la grâce, cette Mère pleine de sollicitude rapproche deux avènements du Sauveur : celui de Noël et celui du Jugement dernier. L'Enfant de la Crèche et le Juge suprême des vivants et des morts : est-il contraste plus instructif, plus saisissant ? D'un côté, la miséricorde, la douceur et l'amour ; de l'autre, la justice, une justice inexorable qui ne laissera plus de place au pardon et dont les rigueurs pèseront éternellement sur les coupables.

Quand Notre-Seigneur descendit sur la terre, l'univers était dans la paix, le ciel était serein et semblait " répandre une rosée de miel " ; les anges apparurent, annonçant la nouvelle qui devait causer une grande joie.

Vers le dernier jour, le monde aura ressenti d'épouvantables secousses et les astres seront éteints. Les anges sonneront de la trompette ; les sépulcres s'ouvriront ; la terre et la mer rendront les restes dont elles furent dépositaires ; et la mort sera dans la stupeur. C'est alors que " l'on verra le Fils de l'homme venant sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté ".

o " O Dieu, faites que nous puissions contempler avec assurance comme Juge celui que nous recevons avec joie comme Sauveur ".

AU CONSISTOIRE DE NOVEMBRE

DANS ce consistoire, le Souverain-Pontife a prononcé une allocution qui constitue un vrai programme de gouvernement.

Le pape commence par expliquer pourquoi il tâcha de repousser le pontificat suprême. Ce ne fut pas certes par défaut d'estime pour les suffrages des cardinaux, ni par paresse dans le service de l'Église à laquelle il a consacré sa vie entière. Ce fut par effroi devant sa propre faiblesse et l'immensité de la grandeur admirable du pontife auquel il devait succéder.

Pie X fait ici de nouveau un magnifique éloge de Léon XIII, relevant notamment la sagesse de ce pape dans la guerre qu'il a faite aux erreurs, dans le rappel des doctrines du christianisme intégral, dans ses soins prévoyants pour relever le sort des humbles et guérir les maladies sociales.

Puisque Dieu a voulu le prendre pour Vicaire, Pie X déclare que son but unique sera de préserver le dépôt de la foi et de sauver les âmes. Pour cette fin, il est nécessaire que le pape soit en réalité, et aussi qu'il paraisse libre et indépendant de toute autre puissance humaine. Le Saint-Père dénonce donc solennellement la grave violence dont souffre l'Église. Puisqu'on cherche à deviner son orientation, il déclare qu'il suivra la voie que tinrent toujours ses prédécesseurs.

Pour restaurer tout dans le Christ, avant tout, le Souverain-Pontife rappellera au monde la vérité sur la discipline, le pouvoir et la justice, non seulement à ceux qui obéissent mais aussi à ceux qui commandent, et cela dans l'ordre social comme dans l'ordre politique. Et à ce propos, Pie X revendique le droit et la nécessité qui existent pour le pape de s'occuper de politique.

Malgré l'horreur éprouvée par les hommes pour la

dénonciation des erreurs, le Souverain-Pontife prêchera encore la vérité sur la licence et la liberté, sur les rapports de la science et de la foi, sur les dangers de la philosophie moderne et du droit civil nouveau. En combattant implacablement les erreurs, il sera plein d'un amour paternel pour les individus ennemis de la vérité ; il les recommandera avec larmes à la bonté divine.

Pie X conclut en disant qu'évidemment il ne peut espérer des triomphes plus étendus que ceux de ses prédécesseurs, mais qu'il fera tout son devoir.

CHRONIQUE SHERBROOKIENNE

AU Canada, l'hiver est une belle saison. Le climat est froid c'est vrai, mais c'est surtout au loin qu'on prend peur et qu'on le craint. La neige, la belle neige blanche, que les Européens parfois redoutent tant, c'est, à mon avis, l'une des meilleures jouissances de notre pays.

Depuis déjà plus d'une semaine, je la vois cette neige splendide couvrir là-bas nos coteaux et nos champs. C'est une blanche parure dont les cristaux, comme autant de brillants, scintillent sous les feux d'un gai soleil.

Au commencement de novembre tout s'attristait dans la nature ; aujourd'hui tout est gaieté.

Au cimetière Saint-Michel, l'après-midi de la Toussaint, quatre mille personnes peut-être écoutaient recueillies une parole connue leur rappeler le souvenir de ceux qui ne sont plus. Vous aperceviez au loin tout un panorama de collines dépouillées, une nature en deuil. Les vivants se sentaient petits et faibles, dans ce cadre immense, en face de la pensée de la mort. C'était grandiose !

Mais, ici-bas, tout a un lendemain. Les jours se sont succédés, et l'hiver qui arrive s'en vient nous parler de gaieté.

Et puis, quoique fasse la rapidité des choses de la vie, il y a des hommes et des souvenirs qui ne meurent pas.

Saint Charles-Borromée, le grand cardinal ami de l'éducation, dont la fête tombe au 4 novembre, était de ceux-là.

Léon XIII, que l'Eglise pleure encore, était aussi assurément de ceux-là, c'est pour la terre la meilleure de nos consolations.

Au soir du 4 novembre, au Séminaire Saint-Charles, à Sherbrooke, une *séance littéraire* rendait hommage à la mémoire du Souverain-Pontife défunt.

On parla de l'Eglise, on nous dit la *jeunesse de Léon XIII*, une *anecdote de son enfance* nous fut contée, son culte *pour les lettres* fournit matière à un essai littéraire ; tout cela fut couronné par une conférence sur le *Pontificat Léonin*, donné par M. le supérieur Lefebvre, en ce style, un peu froid mais méthodique et convaincant, qui convient aux grands sujets.

Chanter Léon XIII, le soir de la Saint-Charles, c'était faire acte de chrétien d'une façon intelligente et heureuse.

* * *

Or faire acte de chrétien, en travaillant chacun dans sa sphère, si modeste soit-elle, à tout *restaurer dans le Christ* afin que le *Christ soit tout et dans tout*, voilà ce que nous prêche celui qu'on appelle déjà le second Pie IX — Pio nono secundo — Sa Sainteté le Pape Pie X, dans la si belle et si pieuse Encyclique « *E supremi apostolatus cathedra* » qu'il vient de donner au monde.

En communiquant officiellement la lettre pontificale à son clergé et à ses diocésains, Mgr l'évêque de Sherbrooke, par une *circulaire* en date du 18 novembre, a commenté certains passages et les a appliqués aux œuvres de son diocèse avec un remarquable bonheur.

« Aussi bien, chers collaborateurs, disait Monseigneur à ses prêtres, ne pourriez-vous lire sans en être profondément touchés, comme Nous l'avons été Nous-même, les pages attendrissantes où Pie X met une insistance toute spéciale à rappeler aux évêques avec quel soin et quelle sollicitude ils doivent pourvoir à la formation du cler-

gé, par l'intégrité de l'enseignement et la sainteté des mœurs dans les séminaires : il n'est affaire, dit-il, qui ne doive céder le pas à celle-ci.....

« Nous sera-t-il, ici, permis, chers collaborateurs, de vous réitérer l'expression de la reconnaissance dont Notre cœur est rempli. Si, en effet, il Nous a été donné de construire le superbe Collège-Séminaire, — dont le diocèse s'enorgueillit à bon droit ; si nous avons la consolation de pouvoir offrir à nos jeunes gens avides de s'instruire une éducation qui les mette en mesure de gagner honorablement leur vie et même de jouer un rôle marquant dans la société ; si Nous pouvons offrir à nos jeunes aspirants au sacerdoce un asile assuré, où, sous la conduite de maîtres aussi pieux que savants, ils sont initiés à la science et aux vertus qui font les saints prêtres, Nous le proclamons hautement c'est à vous et à nos chers diocésains que Nous en sommes redevable. Vous avez compris qu'en effet il n'y avait pour Nous, selon la pensée de Pie X, affaire si importante, fût-ce même la construction pourtant si nécessaire d'une cathédrale, qui ne dût céder le pas à l'œuvre de notre séminaire ».

Certes, ces paroles autorisées méritent d'être consignées dans cette chronique des choses religieuses sherbrookiennes. Elles sont pour le passé un magnifique hommage à l'esprit du clergé de Sherbrooke comme aussi à la générosité de tous les fidèles, clercs et laïques. Elles resteront pour l'avenir un puissant stimulant à l'union dans les œuvres encore à accomplir. Assurément, dans un diocèse jeune et riche surtout en promesses d'avenir, les œuvres de chaque paroisse et de chaque mission ont bien leurs légitimes exigences ; mais l'œuvre centrale et première, il faut en rester convaincu, l'œuvre cathédrale, oserais-je dire, entre toutes, c'est l'œuvre des besoins généraux du diocèse.

En outre, ces paroles de l'évêque de Sherbrooke resteront également un précieux encouragement pour ceux de nos confrères qui se vouent à l'enseignement de la jeunesse.

Parce que souvent les moyens assez restreints dont ils disposent ne leur permettent pas de faire tout ce qu'ils voudraient pour la grande cause de l'instruction, on leur jette la pierre à ces prêtres éducateurs en certains quartiers. Il arrive que quelque jeune étourdi, raté d'hier

aux épreuves du baccalauréat, se permet de venger sur ses anciens professeurs, avec une verboosité digne d'un meilleur sort, ses échecs récents en version grecque ou en thème latin. On a beau savoir que tel champion de réforme n'est qu'un farceur qui fait de la prose à tant la ligne, ces accusations d'ignorance et d'infériorité font un peu mal au cœur. Aussi bénis soient ceux qui, jouissant du prestige et de l'autorité, veulent bien nous soutenir.

A côté du nom de mon évêque rendant témoignage à ses prêtres éducateurs, il me plaît de mettre celui de l'Honorable Monsieur Turgeon, Ministre de l'Agriculture, qui récemment encore, au banquet des étudiants en droit à Montréal, rendait hommage avec tant de brio à la supériorité de la méthode de formation intellectuelle dite classique ou greco-latine, qui est la nôtre, dans l'enseigneinent secondaire au Canada.

Un homme public s'honore en profitant d'une circonstance solennelle pour dire des choses sérieuses et utiles. Il y en a toujours assez pour dire des fadeurs ou des niaiseries !

* * *

C'est avec une joie sincère que la *Nouvelliste* enregistre le succès qui sourit à l'initiative des directeurs du Séminaire diocésain, qui, comme on le sait, ont voulu doter leur Collège-Séminaire d'un cours industriel. Je ne veux revenir sur ce que je disais naguère que pour noter que plus de vingt élèves se sont inscrits aux cours du soir, ouverts en novembre, et qu'une quinzaine au moins suivent régulièrement les leçons du professeur Dupont.

Ce cours industriel et ces classes du soir, c'est encore une leçon de choses qui répond éloquemment à ceux qui nous parlent sans cesse de *sentiers battus*.

* * *

Une œuvre qui, pour ne point sortir des *sentiers battus* par la proverbiale charité des chrétiens, n'en a pas moins son caractère d'originalité et qui, je l'espère, aura son succès assuré, c'est celle du bon curé de Lennoxville, M. l'abbé O. Martin.

Son procédé est tout simple à cet excellent curé. Il envoie à ses amis et aux amis de ses amis, et à d'autres aussi peut-être ? une très jolie image de l'Immaculée Vierge Marie — l'année jubilaire de la proclamation du dogme, c'est bien trouvé ? — et il sollicite une aumône pour le soutien de sa paroisse et l'extinction de la dette déjà contractée.

Ses paroissiens ne sont pas nombreux, Lennoxville est un centre protestant important ; or il convient que l'établissement religieux catholique figure avec honneur à côté des églises protestantes.

C'est pour cela sans doute que Mgr l'évêque a béni de tout cœur « l'œuvre de la paroisse de Saint-Antoine de Padoue ». Une messe par semaine pendant quatre ans sera dite aux intentions des bien-faiteurs.

* * *

M. l'abbé Robert Devoy, du diocèse de Burlington, a reçu le 29 novembre, des mains de Mgr LaRocque, l'ordre sacré de la prêtrise.

Monsieur l'abbé n'avait passé que quelques mois au Séminaire Saint-Charles, pour s'y préparer immédiatement aux saints ordres, mais son souvenir vivra.

Sa prêtrise nous a valu une belle fête toute joyeuse et toute sanctifiante. Son frère, M. l'abbé Ernest Devoy, curé à Greenville, N. H., MM. les abbés Proulx, de Nicolet, et D. Ling, curé à Huiadale, N. H., sa mère et plusieurs de ses parents assistaient, dans la chapelle du Séminaire, à son ordination le 29 et à sa première messe le 30.

M. l'abbé R. Devoy a étudié à Nicolet; à Church Point (chez les Eudistes) N. B., et à Saint-Laurent, près Montréal. Mgr Michaud lui a déjà assigné le vicariat de Saint Albans (Vt), chez le Père Trottier.

* * *

La Saint-André, 30 novembre, nous apportait, outre cette première messe de l'abbé Devoy, une imposante manifestation religieuse : le 10^e anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke.

Mais ma chronique du mois est assez pleine. A mon grand regret,

je remets à huitaine de parler de ce premier Jubilé — 10 ans! — que Monseigneur a heureusement célébré.

Pour une fois j'escompte la faveur d'une autre lettre *infra mensum* ?

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

1er décembre 1903.

ORIGINE DES " NOCES D'ARGENT "

DES curieux ont voulu savoir l'origine de cette expression *noces d'argent*, et voici ce qu'ils ont découvert dans les chroniques des moines de Cluny, dont les récits embrassent de l'an 1000, le terrible an 1000, à l'an 1040 :

" Hugues Capet, qui fut roi de France en 987, en visitant les faubourgs de Paris, où il avait à régler l'héritage d'un sien oncle, marchand de bétail, trouva au service de celui-ci un paysan qui avait blanchi sous le travail en demeurant célibataire et se montrant très affectionné à son maître, avec qui il n'avait jamais eu maille à partir, devenant, pour ainsi dire, un membre de la famille. Dans la même ferme, à la même époque et avec les mêmes qualités, se trouvait aussi une femme qui, à son tour, n'avait jamais été mariée. Ayant ouï l'histoire de ces deux pauvres gens, Hugues Capet, gentil et vaillant homme tel qu'on nous le dépeint, les manda par-devant lui et, en s'adressant à la femme, lui dit :

" — Ton mérite est fort grand, car la constance chez une femme dans l'esclavage du labeur et de l'obéissance est beaucoup plus difficile que chez un homme. Or, je veux te donner un prix et je ne saurais t'en offrir un meilleur, à ton âge, qu'une dot et un époux. La dot est prête : cette métairie, dès aujourd'hui, est à toi. Si cet homme, qui a travaillé avec toi pendant vingt-cinq ans, consent à t'offrir la main, l'époux aussi est prêt. — Sire ! bégaya le paysan tout confus, comment voulez-vous que

nous nous mariions, ayant les cheveux d'argent ? — Eh ! ce seront vos noces d'argent, répartit le roi, et je vous donnerai dès ce moment une bague d'alliance. ”

Célébrer ses noces d'argent ou d'or, c'est chanter un cantique d'action de grâces pour les bienfaits reçus pendant vingt-cinq ou cinquante ans de sacerdoce ou de mariage ; c'est garantir l'avenir par de fortes résolutions ; c'est une halte dans la vie pour puiser des forces nouvelles, avant de marcher à de nouveaux combats !

LE “ CREDO ” DE L'AME QUI SOUFFRE

JE crois, ô mon Dieu, qu'en souffrant avec résignation j'achève en moi la passion du Christ.

Je crois que toute créature en ce monde est gémissante et comme dans les douleurs de l'enfantement, et qu'elle attend le jour de la manifestation du Fils de Dieu.

Je crois que nous n'avons pas ici de demeure stable et que nous en cherchons une autre dans l'avenir.

Je crois que toutes choses coopèrent au bien de ceux qui aiment Dieu.

Je crois que s'ils sèment dans les larmes, ils moissonneront dans la joie.

Je crois que bienheureux sont ceux qui meurent dans le Seigneur.

Je crois que nos tribulations forment en nous un poids éternel de gloire, si nous contemplons, non ce qui se voit, mais ce qui ne se voit point ; car les choses que nous voyons sont passagères et celles que nous ne voyons pas sont éternelles.

Je crois qu'il faut que notre corps corruptible revête l'incorruptibilité, que notre corps mortel revête l'immortalité, et que la mort soit absorbée dans cette victoire.

Je crois que le Seigneur essuiera toute larme dans les yeux des justes, que la mort ne sera plus en eux, ni le deuil, ni les gémissements, et que leur douleur s'arrêtera enfin, car tout le monde aura passé.

Je crois que nous verrons Dieu face à face.

Mgr. GERBET.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 4 décembre 1903.

Le Très Révérend Joseph-M. Bayard, V. G., du diocèse de London, Ont., décédé le 21 octobre dernier, était membre de la Société d'une Messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier.*

LE VATICAN

LE Vatican n'est pas un palais, c'est un enchevêtrement de palais, de musées, de richesses et de pauvreté. Nombre de chambres et d'appartements sont d'un dénuement semblable à celui des cloîtres.

Ni le Louvre, ni les Tulleries, ni Versailles n'approchent de cette immensité : trente grandes salles de toute magnificence, neuf galeries, sept grandes chapelles, vingt cours, huit escaliers d'apparat, deux cent-huit escaliers de service, plusieurs musées, la bibliothèque, les archives et onze mille chambres !

L'ensemble du Vatican n'a rien de régulier ni d'imposant. Le pape Célestin III a commencé le Vatican, et presque tous les papes, depuis lors, y ont ajouté un bâtiment ou une décoration intérieure. Chacun y a marqué son empreinte, jusqu'à Léon XIII, qui a achevé les appartements Borgia.

Tous les grands artistes de la Renaissance ont orné le Vatican de leurs chefs-d'œuvre, tandis que s'entassaient dans les musées les chefs-d'œuvre de l'art antique : loges de Raphaël, fresques de Michel-Ange, fresques antiques, mosaïques, le musée Pio Clementino, le musée Chiaramonti, la galerie Lapidaire, avec les inscriptions païennes et chrétiennes ; le musée égyptien, le musée étrusque, le musée profane, avec les bijoux, les statuettes et les ustensiles de l'antiquité ; le musée sacré, avec les objets trouvés dans les catacombes ; le cabinet des papyrus, avec les manuscrits du cinquième au huitième siècle ; la salle des peintures byzantines, le cabinet des médailles, la galerie des tableaux, la galerie des tapisseries, qu'on appelle, en Italie, des Arazzi, parce que les premières tapisseries venaient d'Arras, et enfin la bibliothèque et les archives.

La bibliothèque, bâtie par Sixte-Quint, a été formée par Nicolas V,

qui avait réuni neuf mille manuscrits, auxquelles sont venus se joindre une foule de bibliothèques.

Actuellement, la bibliothèque du Vatican renferme plus de deux mille cinq cents manuscrits latins, grecs ou orientaux, et plus de cent mille volumes. La rareté de plusieurs ouvrages fait surtout le mérite de cette collection.

Les archives ne sont pas cataloguées par objet, ce qui faciliterait beaucoup les recherches ; mais par ordre chronologique et par nonciature ou par correspondant. Par les missionnaires, on y trouve l'histoire du monde depuis dix siècles ; par les nonces, l'histoire de chaque pays. X.

AUX PRIERES

Frère Simplicie, sous-directeur principal de la mission du Canada, des Frères de l'Instruction chrétienne, décédé à Laprairie.

Frère Dominique, des Frères de la Charité, décédé à la Longue-Pointe.

Frère Elisée, des Frères de la Charité, décédé en Belgique.

Frère Falco, des Frères de la Charité, décédé en Hollande.

Sœur Mary-Benildis, née Mary-Christine Van Hoomissen, professe de chœur, d-s Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Spokane, Washington.

Mme Alexandre Décarie, née Philomène Prévost, décédée à Montréal.

M. Pierre Hébert, décédé à Saint-Michel de Napierville.

Mme Euphrasie Goddu, veuve de M. Antoine-S. Archambault, décédée à Montréal.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 20 décembre

Messe du IV^e dim. de l'Avent, *semi-double privil.* ; 2^e or. *Deus, qui de beatæ*, 3^e pour l'Église ou le pape ; préf. de la Trin. — 1 vèpres de S. THOMAS (du 21) 2^e cl. ; mém. du dim.

Vendredi, le 25 décembre

Fête de NOËL, 1^{re} cl. — A la messe chantée la nuit et le jour, tous s'agenouillent pendant le chant du v. *Et incarnatus..... factus est* ; à la 2^e messe mém. de Ste Anastasie ; à la 3^e messe, à la fin, évang. de l'Épiphanie. — Aux II vèpres, mém de S. Etienne.